

Ecole élémentaire
2, rue de la Lyre
45190 Cravant
02 38 44 86 30
ec-cravant@ac-orleans-tours.fr

Protocole sanitaire de l'école élémentaire de Cravant

En concertation, l'équipe enseignante et le SIIS Cravant-Villorceau ont décidé :
- de la **réouverture des classes élémentaires de CP et de CM2 à compter du 2 juin par groupe restreint (groupes basés sur la base du volontariat)**. Les classes seront également ouvertes aux fratries et aux enfants des parents prioritaires pour la scolarisation des enfants (liste établie par la préfecture du Loiret) et progressivement aux autres enfants.

L'accueil amène à respecter des principes généraux **du protocole sanitaire** (guide relatif aux écoles maternelles et élémentaires réalisé par le ministère de l'éducation nationale et de la jeunesse).

Les parents d'élèves jouent un rôle essentiel dans le retour de leurs enfants dans les établissements scolaires.

Ils s'engagent, notamment, à ne pas mettre leurs enfants à l'école en cas d'apparition de symptômes évoquant un Covid-19 chez l'élève ou dans sa famille. Les personnels se doivent d'adopter le même positionnement et protocole.

***Avant d'arriver à l'école** : Vous prendrez la température de votre enfant tous les matins (**avoir moins de 37,8°**). Vous ne mettrez pas votre enfant à l'école s'il est enrhumé ou s'il ressent les moindres symptômes qui pourraient faire penser au covid19 : fièvre, toux sèche, courbatures et douleurs, congestion nasale, écoulement nasal, maux de gorge, sensation de fatigue, essoufflement, perte du goût et de l'odorat...

Les personnels doivent adopter les mêmes précautions de principe.

Les personnels présentant des facteurs de risque connus ne travaillent pas en présentiel.

Quelques rappels sur la maladie, ses modes de transmission et les grands principes de précaution à adopter

1. Quels sont les signes ? Comment se transmet-elle ?



Le nombre d'élèves par classe : En fonction de la dimension des classes, le nombre d'élèves par classe ne pourra pas être supérieur à 15 en élémentaire.

L'aménagement des classes : sera organisé de manière à respecter la distanciation physique d'au moins 1 mètre entre les élèves et entre les élèves et l'enseignant.

Les élèves auront une table chacun (une étiquette à leur nom sera posée sur la table pour l'identifier). Un élève par table.

Les vêtements seront posés sur les dossiers de chaise pour ne pas se rendre dans le couloir et éviter de se croiser. Il est préconisé de vêtir votre enfant de vêtements faciles à retirer afin d'éviter les contacts.

Les activités seront individuelles. Votre enfant devra travailler seul.

Chaque enfant accueilli à l'école pourra apporter d'autres activités occupationnelles (coloriage, livre, magazine...)

Les déplacements des élèves en classe ne seront possibles que sur autorisation de l'enseignant et en respectant la distanciation.

Les déplacements dans l'école seront réglementés et des consignes strictes devront être respectées pour la sécurité de tous.

Le programme « distanciel - présentiel » sera dans la mesure du possible similaire.

Les entrées en classe et les sorties : seront organisées de manière à respecter la distance nécessaire entre les élèves

L'accueil : l'accueil des élèves se fera au portail avec un marquage au sol.

Votre enfant sera reçu et devra se laver les mains avec une solution hydro-alcoolique avant de venir en classe.

Vous ne pourrez pas entrer dans l'école.

Les horaires de récréation : seront aménagées de manière à éviter le brassage entre les élèves.

Les deux classes sortiront à des horaires différents :

Cycle 2 : matin : 10h15-10h30 Après-midi : 14h45-15h00

Cycle 3 : matin : 10h30-10h45 Après-midi : 15h00-15h15

Votre enfant devra respecter en toutes circonstances la distanciation physique, même en récréation : ne pas s'approcher de ses camarades à moins d'1 mètre, pas de jeux collectifs ou de balle ni à des jeux nécessitant des échanges de matériel (cartes...). Il sera préconisé de jouer individuellement.

Nous sommes conscients que cela peut générer de l'anxiété et une perte de repères pour vos enfants mais nous sommes contraints de mettre en œuvre ces mesures afin de respecter au mieux le protocole sanitaire.

Nous comptons sur votre collaboration pour expliquer toutes ces règles à votre enfant avant son retour à l'école et nous vous conseillons d'insister sur le fait que les enfants ne pourront pas jouer ensemble. Chaque enfant devra s'occuper seul.

Les sanitaires : seront aménagés afin de maintenir la distanciation et à limiter le brassage.

Le repas : chaque enfant devra apporter son repas froid, dans un sac isotherme individuel. Le repas sera pris dans la cour si le temps le permet ou dans la salle des fêtes, en respectant la distanciation physique.

Le matériel : prévoir un paquet ou une boîte de mouchoirs et une bouteille d'eau par enfant dans son sac. Il faudra bien que les élèves aient leur matériel car il n'y aura pas de prêt entre élèves ni par l'école.

Il n'y aura aucun prêt de matériel en classe. Les élèves devront venir avec une trousse et leur cartable.

La désinfection :

La désinfection :

- des classes sera effectuée chaque midi et soir.

- des sanitaires sera régulière : à chaque récréation, midi et soir : toilettes, lavabos, robinets, chasses d'eau, loquets.

Cependant, il sera impossible de désinfecter après chaque passage.

- La désinfection du matériel n'est pas toujours possible (papier par exemple) ou très fastidieuse (jeux de construction, puzzles...) Aussi aucune manipulation ne pourra être réalisée avec du matériel collectif et il sera interdit de prêter ou d'emprunter du matériel à un camarade.

L'application des gestes barrières : Le premier travail de votre enfant à l'école sera l'apprentissage et le respect du protocole sanitaire, ce qui demandera beaucoup de temps.

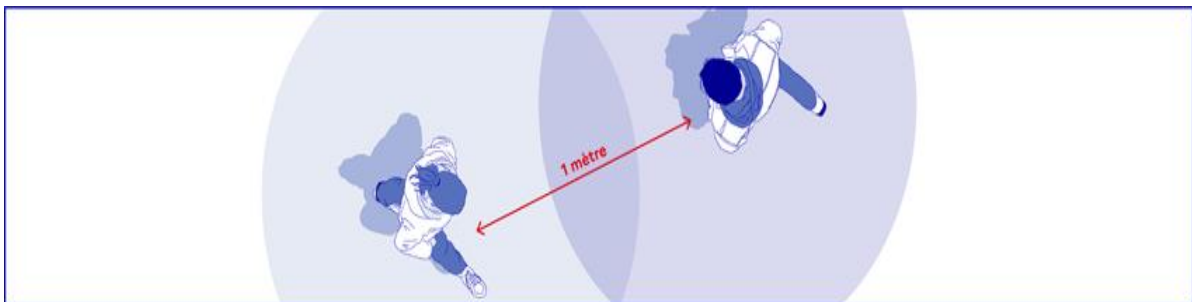
La sécurité étant prioritaire, la pédagogie passera en second plan. Le lavage des mains sera régulier ; avant de regagner sa classe, avant et après les toilettes, la récréation, le repas, après s'être mouché, avoir éternué ou toussé.

Les adultes porteront un masque systématiquement en présence des enfants.

Le port du masque n'est pas obligatoire pour les enfants mais vous pouvez lui en fournir un si vous le souhaitez.

2. Les principales précautions à prendre

A. La priorité: la distance (maintien d'une distanciation physique)



La règle de distanciation physique, dont le principe est **le respect d'une distance minimale d'un mètre entre chaque personne**, permet d'éviter les contacts directs, une contamination respiratoire et/ou par gouttelettes.

Cette distanciation est à **mettre en place dans tous les lieux de l'école** (salle de classe, couloirs, entrée dans l'école, sanitaires, ...).

B. Les autres gestes barrières à adopter

Les gestes barrières rappelés dans le présent protocole, **doivent être appliqués en permanence, partout, et par tout le monde**. Ce sont les mesures de prévention individuelles les plus efficaces, à l'heure actuelle, contre la propagation du virus.



Lavez-vous très régulièrement les mains



Utilisez un mouchoir à usage unique et jetez-le



Toussez ou éternuez dans **votre coude**
ou dans **un mouchoir**



Saluez sans se serrer la main, évitez les
embrassades

Le lavage des mains :

Le lavage des mains est essentiel.

Il consiste à laver à l'eau et au savon toutes les parties des mains pendant au moins 30 secondes, avec un séchage soigneux en utilisant une serviette en papier jetable. A défaut de point d'eau proche, une solution hydro-alcoolique sera utilisée.

Le lavage des mains est réalisé :

- A l'arrivée dans l'école
- Au moment des récréations, lors du passage aux toilettes (avant et après y être allé)
- Avant et après chaque repas ;
- Après s'être mouché ;
- Le soir avant de rentrer chez soi et dès l'arrivée au domicile.

Les règles non suivies : Suite à une mesure d'équipe, l'enfant qui ira volontairement à l'encontre des règles sanitaires sera renvoyé chez lui avec cours à distance.

Le rôle actif des parents : vous soutiendrez les enseignants en expliquant et en apprenant les gestes barrières et le respect des mesures.

Nous vous demandons d'être bien à l'heure et de bien respecter les horaires de votre classe.

Vous éviterez tout attroupement devant l'école au moment des entrées ou sorties de l'école.

Procédure de gestion d'un cas de Covid 19

En cas de survenue d'un ou plusieurs symptômes chez un élève.

Conduite à tenir :

- Isolement immédiat de l'élève avec un masque permettant sa surveillance dans l'attente de son retour à domicile au sein d'une pièce dédiée (préfabriqué)
- Appel sans délai des parents/responsables légaux pour qu'ils viennent chercher l'élève en respectant les gestes barrières.
- Rappel de la procédure à suivre par les parents à savoir éviter les contacts et consulter le médecin traitant qui décidera de l'opportunité et des modalités de dépistage de l'élève le cas échéant.

Une fiche de prise en charge de personnes symptomatiques devra être remplie afin d'assurer la traçabilité.

- Nettoyage et désinfection approfondis de la pièce où a été isolée la personne après un temps de latence de quelques heures.
- Poursuite stricte des gestes barrières
- L'élève ne pourra revenir en classe qu'après un avis et certificat médical.

En cas de test positif :

- Information des services académiques qui se rapprochent sans délai des autorités sanitaires.
- Les modalités d'identification et de dépistage des cas contacts et les modalités d'éviction seront définies par les autorités sanitaires en lien avec les autorités académiques. Des décisions de quatorzaines, de fermeture de classe ou d'école pourront être prises par ces dernières.
- Nettoyage minutieux et désinfection des locaux occupés et objets potentiellement touchés par l'élève dans les 48h qui précèdent son isolement.
- Information des personnels et des parents des élèves ayant pu rentrer en contact avec l'élève malade.